

ques, d'établir ici des champs et des centres d'aviation pour la formation d'aviateurs.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous établissons les nôtres.

Le très honorable M. BENNETT: Nous ne sommes pas en mesure de les établir et de les mettre à leur disposition. Je suis au courant des difficultés que nous avons eues même avec ces 125 hommes dont il a été question. Je sais quel désir ont les Canadiens d'entrer dans l'aviation. Ils sont venus me trouver non un par un, mais par petits groupes, pour solliciter mon aide afin de pouvoir traverser l'océan et s'enrôler dans le corps royal d'aviation. Nous avons pris des dispositions pour la formation de quelques hommes à Trenton et pour l'examen médical des Canadiens qui vont entrer dans la force aérienne d'Angleterre, et nous avons diminué le nombre de ceux qui peuvent s'enrôler dans le corps royal d'aviation. Et l'on nous dit maintenant qu'il serait incompatible avec notre souveraineté nationale d'autoriser l'un de nos associés à établir les aménagements nécessaires à notre salut. Qu'on ne s'y trompe pas, si l'Angleterre tombe, nous tombons. Qui demeure si la liberté disparaît? Qui meurt, si l'Angleterre vit? Si c'était les dernières paroles qu'un dernier souffle me permettrait de prononcer en cette enceinte, je dirais qu'aucun Canadien n'est digne de son grand héritage, de ses grandes traditions nationales et de son magnifique espoir, s'il refuse au vieil associé auquel nous devons l'existence la faculté de créer au pays les centres d'aviation qui lui manquent chez lui, pour préserver sa vie et celle de tous les hommes qui jouissent de la liberté à l'ombre du drapeau britannique.

L'hon. M. LAPOINTE: Je savais que "drapeau" serait le dernier mot.

Le très hon. M. BENNETT: Assurément et j'en suis fier.

Le très hon. MACKENZIE KING: Puis-je dire à mon très honorable ami que ce qui contribue le plus à unir et à maintenir unies les nations du Commonwealth britannique, c'est ce que l'on appelle "gouvernement autonome complet chez chacun des dominions autonomes", et l'autonomie signifie la haute main du gouvernement d'une nation sur sa propre organisation militaire.

Le très hon. M. BENNETT: La libre association.

Le très hon. MACKENZIE KING: La libre association, mais le contrôle complet de sa propre organisation militaire.

Nous avons au Canada notre ministère de la Défense nationale; nous avons notre organisation militaire, aérienne et navale, tout comme

le gouvernement anglais a son armée, sa marine et sa force aérienne sous son propre contrôle et sous la direction d'un ministre responsable. Il est impossible que deux forces militaires opérant dans des pays distincts soient à une époque soumises partiellement au contrôle d'un gouvernement et à une autre époque soumises partiellement à celui d'un autre gouvernement. Nous devons prendre la responsabilité complète de tout ce que nous faisons et de tout ce qui se fait ici.

Le très hon. M. BENNETT: Il ne s'agit pas ici d'une force militaire, mais d'une troupe en formation.

Le très hon. MACKENZIE KING: Il faut que la Chambre et le pays comprennent nettement ce que nous discutons. Je parlais de l'idée de faire établir quelque part au Canada par la force aérienne impériale une école d'aviation destinée à former ses propres pilotes, en un mot, une station militaire établie au Canada, possédée, entretenue et régie par le gouvernement impérial pour des fins impériales.

Le très hon. M. BENNETT: Pas pour des fins impériales.

Le très hon. MACKENZIE KING: Si. Est-ce pour les fins du Canada?

Le très hon. M. BENNETT: Oui, dans une grande mesure.

Le très hon. MACKENZIE KING: Nous veillerons à notre propre défense en collaboration avec les autres parties de l'Empire, tout comme elles verrons à leur propre défense en collaboration avec les autres parties de cet Empire, mais cette collaboration sera plus efficacement réalisée du fait que chacune de ces parties régira ses propres affaires et relèvera de son propre Parlement pour tous les actes qu'elle posera à cet égard.

J'ai fait cette déclaration à cette heure-ci ce matin pour qu'on ne se méprenne pas sur l'attitude du gouvernement canadien à cet égard, et si jamais mon très honorable ami tenait à porter cette question devant le peuple, je serais prêt en temps voulu à me présenter devant l'électorat.

Le très hon. M. BENNETT: Je suis tenu de dire, monsieur le président, que je suis prêt moi aussi. Je m'appuie aussi sur son propre ministre de la Défense nationale pour dire que nous devons compter sur la puissance de notre associée, l'Angleterre, pour notre défense sur mer, ce qui veut dire pour la sauvegarde de notre vie. Ce n'est pas moi qui l'ai dit, mais le ministre de la Défense nationale: défense du Canada par les contribuables anglais auxquels on refuse le droit de former au Canada des hommes en vue de protéger cette force navale.